



Education

Ecoles et collèges à l'épreuve d'un protocole sanitaire « assoupli »

PAGE 14



FRANCE

Ecoles et collèges à l'épreuve du protocole sanitaire « assoupli »

Les règles de distanciation physique sont levées en maternelle et allégées en élémentaire et dans les collèges

Depuis lundi 15 juin, 8 heures, au lendemain du discours d'Emmanuel Macron, le téléphone de Laurence, directrice d'école dans la région de Toulouse, n'arrête plus de sonner. « Des parents dont je n'avais pas de nouvelles depuis un mois me demandent si leurs enfants seront bien rescolarisés comme promis par le président. D'autres, dont j'accueillais déjà les enfants, me demandent s'ils ne seront pas "trop". » Et de poursuivre : « Quelques-uns m'ont déjà avertie que si je remplis les salles, ils retireront leurs enfants. Et je sens aussi monter les questions parmi mes enseignants... »

Des éléments de réponse se trouvent dans le protocole sanitaire « assoupli » que l'éducation nationale a communiqué mercredi 17 juin au soir, soixante-douze heures après la promesse faite par Emmanuel Macron d'un accueil de « tous les élèves » – les écoliers et les collégiens, pas les lycéens – dans des « conditions normales ». Ou de presque tous : depuis l'allocation du chef de l'Etat, le ministère de l'éducation a précisé avoir comme objectif le « retour de 97 % des enfants avec les nouvelles exigences sanitaires ».

Quelles sont-elles ? Cette nouvelle version du protocole allège les consignes de distanciation physique. Finie la règle des 4 m² par élève : « Dans les écoles élémentaires et les collèges, le principe est

la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face », peut-on lire dans ce document de huit pages (contre une cinquantaine dans sa précédente version). « On essaiera de faire respecter un mètre entre les élèves », a précisé, mercredi, Jean-Michel Banquer intervenant sur Public Sénat ; le ministre a toutefois reconnu que dans

certaines classes « on sera obligé d'avoir un peu moins d'un mètre ».

Un pas est franchi en maternelle, où, « entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe aucune règle de distanciation ne s'impose ». L'organisation de la classe « à l'air libre » est encouragée. Les mesures concernant le lavage des mains demeurent essentielles, mais elles peuvent « se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe ». L'accès aux jeux extérieurs et aux espaces collectifs est autorisé « si un nettoyage quotidien est assuré » ou après une période sans utilisation d'environ douze heures. « Le travail des agents de nettoyage va être allégé », confirme-t-on dans les rangs des directeurs d'école.

Enfin, le port d'un masque « grand public », obligatoire pour les collégiens lors des déplacements et pour les personnels

quand la distanciation d'au moins 1 mètre ne peut être garantie, ne l'est pas « lorsqu'ils font cours et sont à une distance d'au moins un mètre des élèves ». Le protocole appelle à la vigilance de tous « pour limiter les croisements entre élèves de classes différentes ou de niveaux différents ». Le corps enseignant a désormais deux jours devant lui – quatre, en comptant le week-end – pour penser les modalités d'accueil.

Soulagement en maternelle

En maternelle, où les contraintes les plus lourdes sont levées, le soulagement semble l'emporter. « On va tout réorganiser comme avant, note Hervé Lalle, directeur d'une école du centre de Paris. C'est presque plus simple dans ce sens-là que dans l'autre », reconnaît ce militant du SE-UNSA. Il espère voir revenir les trois quarts des élèves lundi. Avec le risque de faire un quart de mécontents parmi les parents ? Pas sûr. « Beaucoup de familles éconduites se sont organisées comme elles le pouvaient, avec une baby-sitter ou des grands-parents, témoigne une autre directrice, en région parisienne. D'autres ont encore trop peur du virus. On ne va pas le leur reprocher ou faire la chasse aux absents ! »

En élémentaire et au collège, l'équation à résoudre reste complexe : il s'agit de faire rentrer dans une salle de 40 m² à 50 m² (parfois moins) entre vingt-cinq et trente enfants (parfois plus) en



espaçant les tables. Dans les établissements qui ont conservé un mobilier à l'ancienne, avec des bureaux pour deux élèves, la même question résonne : « Faudra-t-il scier les tables ? »

Enseignante dans le centre de la France, Delphine en est à finaliser son dixième « plan de classe » en quarante-huit heures. « Je vais pouvoir ajouter deux lignes à mon CV : architecte et démenageuse », plaisante cette directrice chevronnée.

Sur son plan « le plus abouti », elle a gradué la salle de mètre en mètre, et positionné une chaise sur chaque graduation. « Je compte asseoir là les élèves, explique-t-elle. Ça fera un mètre de chaise à chaise, mais 70 cm de nez à nez... Comme ça, je les fais tous rentrer ! » Et elle y tient « absolument » : « Ce sont des CM2, ils ne se reverront pas en septembre, je dois pouvoir leur accorder ce temps de retrouvailles tous ensemble. »

Marie Tissidre, enseignante remplaçante à Cahors, appréhende, elle, d'être mise face à une « mission impossible » : dans les classes à « plus de vingt-cinq élèves » où elle intervient, « tous ne pourront pas rentrer même avec un chausse-pied », témoigne cette militante du SGEN-CFDT. Elle en redoute les effets sur les parents autant que sur les enfants. « Depuis le déconfinement, ils vivent une distorsion entre ce qu'ils voient à l'extérieur et à l'intérieur de l'école. Dehors, ils rencontrent leurs copains, ils jouent sans contraintes... À l'école, en revanche, on passe notre temps à leur dire de s'éloigner de leurs camarades... Vont-ils finir par assimiler l'école à un lieu dangereux ? », s'interroge-t-elle.

Les syndicats d'enseignants, reçus au ministère de l'éducation lundi, en sont ressortis en pointant eux aussi des contradictions.

« Tous les élèves sont obligés de retourner à l'école et tous les enseignants doivent faire respecter le protocole qui empêche tous les élè-

ves de rentrer dans l'école », résume le SGEN-CFDT. Le SNUipp-FSU souligne, lui, un problème de « quadrature du cercle » imposé aux enseignants. Avec le risque d'opposer un peu plus des personnels qui se sentent acculés à leurs « limites » et des parents qui, en cette troisième étape du déconfinement, ne peuvent plus repousser le retour au travail. La fédération FCPE a d'ailleurs promis de mettre à disposition des familles dont les enfants ne pourraient être accueillis un « kit juridique » pour se retourner contre la puissance publique.

Manque de remplaçants

Jusqu'à présent, l'éducation nationale pouvait miser sur la « continuité pédagogique » – autrement dit, l'enseignement à distance – pour les élèves restant à la maison. Avec l'école qui redevient « obligatoire », comme l'a annoncé le chef de l'État, celle-ci devrait prendre fin. Façon d'inciter, aussi, tous les enseignants à regagner leur poste, alors qu'un tiers continue d'enseigner à distance.

« Mais le peuvent-ils tous ? », s'interroge Laurent Klein, directeur d'école à Paris. Dans son équipe, deux professeurs sur dix présentent des problèmes de santé. « Depuis un mois, les collègues présents se répartissent leurs élèves, il va falloir trouver une énième organisation pour réussir à tourner à plein régime. »

Dans l'école de Sabine, en Seine-Saint-Denis, deux enseignants sur douze sont aussi dans cette situation. « Ils continuent pourtant à télétravailler, tient à préciser cette directrice. Les remplaçants, ce n'est un secret pour personne, sont insuffisants. Qui sera là lundi pour accueillir leurs élèves ? »

« Il faut tenir deux semaines [avant la fin de l'année scolaire, le 4 juillet], et heureusement, les élèves s'adaptent vite, fait valoir Patrick Armanet, enseignant dans le privé dans l'Isère. Cela ne veut pas dire que revenir en classe est facile

pour eux : ce sont des enfants à qui on demande de se cacher sous les tables en cas d'intrusion terroriste, à qui on promet des catastrophes environnementales, et à qui on dit, aujourd'hui, que l'"autre" peut les rendre malades... » C'est bien pour ça, selon lui, que le retour en cours doit être « le plus rapide possible ». Et aussi pour ça qu'il est « nécessairement complexe ». ■

MATTEA BATTAGLIA

« On essaiera de faire respecter un mètre entre les élèves »

JEAN-MICHEL BLANQUER
ministre de l'éducation nationale

« Tous les élèves ne pourront pas rentrer même avec un chausse-pied »

MARIE TISSIDRE
enseignante à Cahors